

Colombie Britannique.—Par la loi de l'Agent Général, 1901, (C.B. 1 Edouard VII, c. 1) sanctionnée le 11 mai de la même année, a été créé un bureau d'agent général de la Colombie Britannique dont le siège devait être à Londres.

Le Haut Commissaire pour le Canada.—La fédération des provinces de l'Amérique Britannique du Nord en 1867 faisait naître une nouvelle entité politique qui avait besoin d'être servie par un autre instrument que les agents provinciaux. Pour suppléer la méthode ordinaire de communication entre les gouvernements canadien et anglais (qui se faisait alors par correspondance entre le Gouverneur Général et le Secrétaire d'Etat pour les Colonies et maintenant entre le Secrétaire d'Etat pour les Affaires Extérieures du Canada et le Secrétaire d'Etat pour les Affaires des Dominions en Grande-Bretagne) le poste de Haut Commissaire pour le Canada fut créé en 1880 (voir S.R.C. 1927, chap. 92). Les devoirs de cet office sont définis comme suit par les Statuts:—

“ Le haut commissaire—

“ (a) Agit à titre de représentant et d'agent du Canada résidant dans le Royaume-Uni et, en cette qualité, exerce les pouvoirs et remplit les fonctions qui de temps à autre lui sont conférées et assignées par le gouverneur en son conseil;

“ (b) Prend, sous la direction du ministre de l'Immigration et de la Colonisation, la charge, la surveillance et le contrôle des bureaux et agences d'immigration établis dans le Royaume-Uni;

“ (c) Exécute les instructions qu'il reçoit de temps à autre du gouverneur en son conseil, au sujet des intérêts commerciaux, financiers et généraux du Canada, dans le Royaume-Uni et ailleurs.”

Sir Alexander Galt fut le premier Haut Commissaire canadien, occupant cet office du 11 mai 1880 jusqu'à mai 1883; en 1884 il eut pour successeur Sir Charles Tupper. Lord Strathcona and Mount Royal fut nommé en 1896. Sir George H. Perley prit charge du bureau du Haut Commissaire en 1914 mais ne fut nommé à cette commission que le 12 octobre 1917. L'honorable P. C. Larkin lui succéda en février 1922, et après son décès le 3 février 1930, l'honorable G. Howard Ferguson fut nommé le 28 novembre 1930. Les bureaux du Haut Commissaire pour le Canada se trouvent dans la Canada House, Trafalgar Square, Londres, S.W. 1.

Le Haut Commissaire du Royaume-Uni au Canada.—Le gouvernement de Sa Majesté au Royaume-Uni a nommé en avril 1928 un Haut Commissaire au Canada, Sir William H. Clark, qui a eu pour successeur en janvier 1935 Sir Francis Floud, K.C.B. Le Haut Commissaire a sa résidence à Ottawa et sa position correspond à celle du Haut Commissaire du Canada au Royaume-Uni. Sa nomination est le résultat des débats à la Conférence Impériale de 1926. Le passage du rapport du Comité des relations intrainpériales se rapportant à cette question se lit comme suit:

“Un aspect particulier de la question de consultation que nous avons considérée est celui de la représentation de la Grande-Bretagne dans les Dominions. En raison de sa position constitutionnelle, telle qu'expliquée au paragraphe IV (b) de ce rapport, le gouverneur général n'est plus le représentant du Gouvernement de Sa Majesté en Grande-Bretagne. En conséquence, il n'y a personne dans les capitales des Dominions qui représente officiellement le Gouvernement de Sa Majesté en Grande-Bretagne.

“Nous avons résumé nos conclusions dans la résolution suivante qui a été soumise à la Conférence: